

fait qui m'intéresse particulièrement, le fait que le sénateur Forsey a été obligé de prendre sa retraite en atteignant l'âge obligatoire. Cette retraite forcée nous prive d'un atout précieux.

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, je sais que la chose est inusitée, mais vous me permettrez peut-être de vous signaler que le sénateur Forsey ne nous a pas quittés, mais qu'il se trouve à la tribune. Avec votre permission, je lui demanderai de venir s'asseoir dans la première rangée, afin que nous puissions encore le voir sourire tandis que nous poursuivons nos travaux.

Des voix: Bravo!

[Français]

Le sénateur Marchand: Honorables sénateurs, je n'ai pas l'intention de répéter tout ce qui a été dit au sujet de ceux qui ne sont plus avec nous, ou qui nous ont quittés.

Je veux simplement ajouter quelques traits particuliers qui m'ont frappé, et, puisque Son Honneur le Président vient de parler de notre ami, l'honorable Eugene Forsey, les deux traits particuliers que je veux particulièrement souligner à son sujet, sont qu'il est probablement l'un des plus grands esprits libéraux que j'aie rencontrés; et ce, même lorsqu'il tenait des propos conservateurs.

Nous avons aussi, M. Forsey et moi-même, quelque chose en commun. Vous savez que le sénateur Forsey a été directeur de la recherche au Congrès canadien du Travail, c'est-à-dire qu'il a travaillé plusieurs années pour le mouvement syndical, tout comme je l'ai fait moi-même. J'ai eu beaucoup de peine lorsqu'il a pris sa retraite.

Je reprends un propos tenu par notre leader et soutenu, apparemment, par le leader du gouvernement: le principe de la retraite à soixante-quinze ans est mauvais. Certains devraient se retirer à 50 ans, d'autres demeurer avec nous aussi longtemps qu'ils peuvent servir effectivement le pays.

De toute façon, son départ fut une perte considérable pour le Sénat, mais, ce n'est heureusement pas encore une perte pour le pays.

Je voudrais dire simplement un mot au sujet du sénateur Bourget. Je suis d'accord avec toutes les qualités qu'on lui a attribuées. Pour nous, Québécois, cela nous rappelle les temps difficiles de la guerre, et des positions très courageuses que le sénateur Bourget a prises à la Chambre des communes. Cela demandait beaucoup de courage, et son attitude a marqué notre génération.

Quant à l'honorable John Diefenbaker, que je connais moins que la plupart d'entre vous, mais dont j'ai pu vérifier l'ardeur, et l'esprit batailleur, j'en ai un souvenir vivant, sinon cuisant.

D'ailleurs, s'il était physiquement possible, je pourrais vous montrer quelques cicatrices que nos échanges m'ont infligées. Je suis heureux que des précautions aient été prises, en temps utile, pour que son nom soit perpétué.

Honorables sénateurs, je crois qu'il vaut la peine que nous passions quelque temps à penser à ceux qui ont rendu service au pays. Quant à M. Diefenbaker, c'est un des rares que j'ai connus, mais il y en a encore quelques-uns dans les deux Chambres, il fait partie du groupe de ceux qui se sont élevés au rang d'institution, c'est-à-dire, que l'on n'a pas l'impression que ce sont des hommes, mais des institutions, et inscrits

comme tels dans notre histoire parlementaire. C'était le cas de M. Diefenbaker. Je pourrais peut-être en nommer quelques autres, mais j'attendrai, car j'en aurai peut-être l'occasion.

● (1500)

[Traduction]

Le sénateur Goldenberg: Honorables sénateurs, je ne peux laisser passer cette occasion d'ajouter un mot à ce qui a déjà été dit. Je ne vais pas répéter tous les éloges qu'on a faits de mon vieil ami, Maurice Bourget; mais il avait avec moi un trait commun qu'il n'avait avec personne d'autre au Sénat. Nés le même jour, nous nous sommes toujours considérés comme des jumeaux.

Claude Wagner, bien que beaucoup plus jeune que moi, était un de mes confrères au barreau de Montréal. Avant d'entrer en politique, il a plaidé plusieurs causes d'arbitrage devant moi.

J'ai bien connu Bill McNamara à l'époque où je faisais partie d'une commission d'enquête au Manitoba. En ce temps-là, il présidait la Commission canadienne du blé.

Je veux cependant mentionner plus particulièrement celui qui est probablement mon plus vieil ami, nommé Eugene Forsey. Nous avons commencé nos deux carrières parlementaires ensemble. Nous participions activement au Parlement fictif qu'il y avait à l'Université McGill, lorsque nous y étions étudiants, vers la fin des années 20.

Le sénateur Asselin: Étiez-vous conservateur?

Le sénateur Goldenberg: Non, mais lui l'était. Si ma mémoire est fidèle, à cette époque-là, Eugene était le chef du parti conservateur dans ce Parlement fictif, ce qui vous expliquera peut-être pourquoi il disait toujours avec fierté, lorsqu'il faisait un discours au Sénat où il siégeait parmi les libéraux: «Je suis un conservateur à la John A. Macdonald.» Vous conviendrez, sénateur Flynn, qu'il avait commencé sur la bonne voie pour se retrouver un peu entre les deux un peu plus tard.

Je raconterai cette histoire à la condition que mon ami Eugene n'y objecte pas. Nous étions tous deux professeurs à McGill. A un certain moment, il est allé à Oxford avec une bourse d'études Rhodes. A cette époque, Stephen Leacock était chef du département d'économique. C'était notre patron lorsque Eugene et moi donnions nos conférences. Eugene étant rentré d'Oxford, j'ai rencontré Leacock un jour, dans le hall d'entrée de la faculté des lettres de l'Université McGill; il m'arrêta et me demanda «Goldenberg, grands dieux! qu'est-il arrivé à Forsey?» Et moi de m'enquérir «Que voulez-vous dire, monsieur Leacock?» «Eh bien, il nous a quittés chef du parti conservateur»—bien sûr, Leacock était conservateur lui-même, «—et nous revient socialiste. Je ne comprendrai jamais l'effet que produit Oxford sur ceux que nous y envoyons.»

Je disais donc qu'Eugene Forsey et moi nous connaissons depuis 55 ans environ. Et j'ai eu beaucoup de joie à être à ses côtés pendant toutes ces dernières années, au Sénat.

Je n'ai pas à reprendre ce qu'on a déjà dit, avec tant d'éloquence, à son sujet. Je m'y connais un peu en droit constitutionnel, mais Eugene Forsey est une autorité. Il a du cœur au ventre, et il sait dire ce qu'il pense; on l'a déjà dit, et je ne crois pas que les honorables sénateurs m'en voudront de le répéter, mais aucun sénateur n'a dans le passé, et certes pas depuis huit ans que je siége ici, fait plus qu'Eugene Forsey